



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



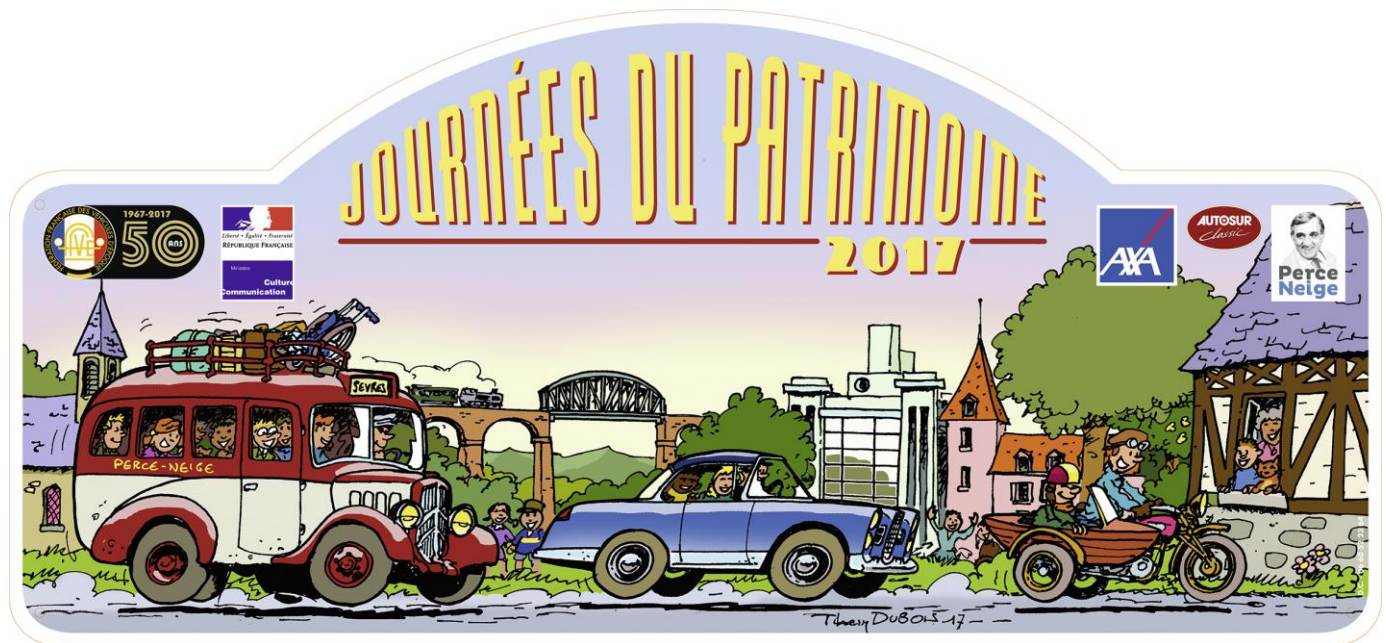
Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

## FLASH INFO N°100 du 20 février 2017

Les Journées du Patrimoine 2017 pour l'association Laurette Fugain



Chers Amis,

Nous continuons nos actions de solidarité dans le cadre des journées du Patrimoine 2017 cette fois au profit des enfants malades avec la Fondation Perce Neige.

Perce Neige, Fondation reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des enfants et adultes touchés par une déficience mentale, un handicap physique ou psychique. Créée en 1966 à l'initiative de l'acteur Lino Ventura.

Le prix, de nouveau fixé à 5 €, aux formats auto et moto, sera intégralement reversé à la Fondation Perce Neige, les frais d'expédition restant inchangés par rapport aux autres années.

Le Groupe AXA renouvelle son soutien et sa participation afin d'amortir les frais de fabrication, merci !

Le groupe Autosur a acquis 3000 plaques pour les distribuer dans son réseau, merci !

Merci aussi à Thierry Dubois, qui s'associe bénévolement à notre initiative depuis la 1<sup>ère</sup> heure.

Merci enfin à vous tous, collectionneurs, clubs, professionnels, musées, qui allez nous suivre avec le même enthousiasme pour notre bien le plus précieux : une meilleure santé pour le plus grand nombre.

Le Président,  
Alain GUILLAUME



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE



### Format Auto

### Bulletin de participation

Club / Entreprise / Musée : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

N° affiliation à la FFVE : ..... Responsable : .....

Si vous organisez une manifestation (rallye, exposition) dans le cadre des Journées du Patrimoine :

Nom, date et lieu : .....

### Bon de Commande

***A renvoyer par courrier à la FFVE accompagné de votre règlement – Date limite : jeudi 31 août 2017***

*N'attendez pas le dernier moment - Envoi par conditionnement de 10 plaques*

Nombre de plaques : ..... x 5,00 € = ..... € **Format Auto**

**Frais de port :** 10 plaques : 9 € / 20 plaques : 10 € / 30 plaques : 11 € / 40 plaques : 12 € / 50 plaques : 13 €  
60 plaques : 14 € / 70 plaques : 15 € / 80 plaques : 16 € / 90 plaques : 17 € / 100 plaques : 18 €.

**TOTAL :** ..... €

*Les plaques seront envoyées en « Colissimo suivi », avec preuve de dépôt - suivi du colis - dépôt sans signature.*

**Adresse de livraison si différente du club, entreprise ou musée :**

.....

Fait à ..... Le .....

**Nom et fonction du signataire :** ..... **Signature :**

*Pour économiser les frais de port, les plaques seront disponibles sur le stand de la FFVE dans les Salons.*